

**COMMUNE DE CAMPUAC**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 AVRIL 2026**

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 10  
 Vote : Pour 10 contre 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 Date de la convocation 11/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Mme Adeline VERNHES, Maire.

**Présents** : Adeline VERNHES, Angèle ORTIZ, Guillaume DELBOUIS, Vanessa GROS, Jacques ABRIEUX, Nicolas CALMELS, Manon MARRAGOU, PASTOR Philippe, NOLORGUES Marie et THIROUX Xavier

**Représenté** : PRADALIER Mathieu (pouvoir donné à Guillaume DELBOUIS)

**Excusé** : Xavier THIROUX

Manon MARRAGOU est nommée secrétaire de séance.

**Objet** : Finances : Approbation du budget primitif 2025 – Budget Lotissement Les Crozes

Madame le Maire présentent le Budget Primitif 2026 du Budget Lotissement Les Crozes.

**BUDGET LOTISSEMENT LES CROZES– BP 2026**

		DÉPENSES	RECETTES
<b>CREDITS VOTES</b>	Section de fonctionnement	78 638,27	47 347,42
	Section d'investissement		
		+	+
<b>RESULTATS REPOTES</b>	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	31 290,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	<b>28.636,27</b> (si déficit)	(si excédent)
		=	=
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	78 638,27	78 638,27
	Section d'investissement	53 637,27	53 637,27
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>132 275,54</b>	<b>132 275,54</b>

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Approuve le Budget Primitif 2026, du Budget Lotissement Les Crozes par :  
10 voix pour
- Avec l'application de la fongibilité des crédits, Madame le Maire est autorisée à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chaque section.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme

Manon MARRAGOU  
Secrétaire de séance



Adeline VERNHES

Le Maire :

  
